

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## CEEAC : les chefs d'État et de gouvernement aujourd'hui à Libreville

À cette occasion, le numéro un gabonais, Ali Bongo Ondimba, président en exercice de la communauté, transmettra le flambeau à son homologue congolais, Denis Sassou Nguesso, conformément aux dispositions pertinentes du Traité révisé.

J.KOMBILE MOUSSAVOU  
Libreville/Gabon

La 18e Session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) s'ouvre aujourd'hui, à Libreville. Des travaux placés sous la présidence du chef de l'État Ali Bongo Ondimba, dont le point d'orgue sera, sans aucun doute, la passation de charges entre le numéro un gabonais et son homologue congolais Denis Sassou Nguesso.

Ce dernier, au sortir de la 17e Session ordinaire de ladite Conférence des chefs d'État et de gouvernement qui s'était tenue, en juillet dernier, par visioconférence, s'était vu, en effet, désigné par ses pairs, pour succéder à Ali Bongo Ondimba à la tête de cette organisation sous-régionale, conformément aux dispositions pertinentes du Traité révisé.

Le président de la République s'est pleinement acquitté de la mission qui lui avait été confiée, en mai 2015, à N'Djaména (Tchad), en menant à bien le processus de la réforme institutionnelle de la CEEAC dont la matérialisation s'est traduite, entre autres, par la ratification du Traité révisé et l'adoption d'une nouvelle architecture institutionnelle. Avec comme principale innovation, en lieu et place du secrétariat général, devenu inopérant au fil du temps, l'érection d'une Commission dotée de cinq départements (Affaires politiques, Paix et sécurité, Marché commun, Environnement, Aménagement du territoire, Développement humain).

Bref, la CEEAC est désormais

dotée d'un cadre institutionnel et juridique pertinent, à même de lui permettre de répondre pleinement et efficacement aux vœux placés en elle, en octobre 1983, dans la capitale gabonaise, par ses pères fondateurs. En devenant véritablement un outil au service de l'intégration sous-régionale, de la promotion de la paix, de la sécurité, de la protection de l'environnement et de l'épanouissement des populations.

Toutes les décisions arrêtées au terme des Conseils des ministres ont été ordonnées «à la réalisation de l'intégration sous-régionale et à la montée en puissance de notre organisation communautaire».

dans la capitale tchadienne. Pour ce faire, les ministres en charge des Affaires étrangères et de l'Intégration des onze États membres se sont réunis, en visioconférence, le 24 novembre dernier, et hier en présentiel dans la capitale gabonaise (Libreville), afin de préparer les dossiers sur lesquels devraient plancher les chefs d'État et de

gouvernement.

De ces rencontres, il ressort une volonté manifeste, unanimement exprimée par les participants, d'aller de l'avant en dotant la Commission des moyens matériels, humains et financiers, de sorte qu'elle soit à la hauteur de ses ambitions.

De fait, le ministre des Affaires étrangères, Pacôme Moubelet Boubeya, a annoncé "la mise à la disposition de la Commission, par la République gabonaise, au plus tard le 15 décembre prochain, d'un siège à la hauteur de la dignité et des ambitions de notre organisation régionale". Non sans souligner la nécessité qu'elle soit nantie d'un personnel "compétent, expérimenté, engagé et motivé".

Au total, a fait valoir le chef de la diplomatie gabonaise, toutes les décisions arrêtées au terme des Conseils des ministres ont été ordonnées "à la réalisation de l'intégration sous-régionale et à la montée en puissance de notre organisation communautaire".



Photo: DR/L'Union

Avec la 18e session de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'organisation sous-régionale.



### LES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

- Le rapport du Conseil des ministres.
- L'adoption des recommandations et décisions.
- La déclaration sur la situation en République Centrafricaine.
- La Passation de pouvoirs entre les Présidents en exercice sortant et entrant.
- Le Communiqué final.

# Le gouvernement en conclave

Gilberto Da Piedade Verissimo : "C'est une rencontre spéciale qui montre la confiance entre les chefs d'État et de gouvernement"

Propos recueillis par JKM  
Libreville/Gabon



ment de la CEEAC, c'est un tournant majeur qui intervient dans la vie

**Libreville abrite ce jour la 18e session ordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la CEEAC. Quels en sont les enjeux ?**

La rencontre du 27 novembre à Libreville sera la première entre les chefs d'État et de gouvernement de la CEEAC après l'aboutissement de la réforme. C'est un rendez-vous spécial en ce qu'il va se dérouler en présentiel dans un contexte sanitaire lié à la covid 19. Cela montre la confiance entre les chefs d'État et de gouvernement et l'importance qu'ils accordent à ce sommet.

**Le processus de la réforme institutionnelle de la CEEAC, piloté par le chef de l'État gabonais, Ali Bongo Ondimba a abouti à la mise en place d'une Commission, quelles sont ses missions ?**

Cette Commission est l'organe exécutif de la communauté. Elle comprend un Parlement communautaire, une Cour de justice, une Cour des comptes, une Banque centrale ainsi que le Comité des représentants per-



Photo: Adjai Ntoutoume

manents. Le Conseil des ministres de la CEEAC qui s'est tenu hier a approuvé le règlement intérieur du Comité des représentants permanents, qui regroupe les ambassadeurs des États membres accrédités au Gabon et auprès de la CEEAC. **Lors de la célébration de la première édition de la journée de l'intégration régionale de l'Afrique centrale, le président en exercice de la CEEAC, Ali Bongo Ondimba, avait instruit la Commission d'œuvrer à la matérialisation de la devise et de l'hymne de la communauté, où en êtes-vous ?**

Il faut dire que notre communauté a 37 ans aujourd'hui. En

effet, le 18 octobre 2020, nous avons célébré pour la première fois la création de notre communauté. C'est un acquis du président Ali Bongo Ondimba, en tant que président de la communauté. Aussi, avons-nous commencé à travailler selon les instructions du président en exercice, sur les termes de référence d'un concours sous-régional pour avoir un hymne. L'idée est de pouvoir présenter dans quelques mois, lors de la prochaine session, une proposition d'un hymne. Par ailleurs, nous souhaitons que tous les ressortissants des pays membres de la communauté participent à ce concours.

## Surmonter la tentation du "souverainisme exacerbé"

J.K.M  
Libreville/Gabon



Photo: Adjai Ntoutoume

"**L**A relance et l'approfondissement de l'intégration dans notre région doivent aujourd'hui s'accompagner d'une volonté politique capable de surmonter la tentation du souverainisme exacerbé", a indiqué le chef de la diplomatie gabonaise, Pacôme Moubelet Boubeya, hier à l'ouverture des travaux du Conseil des ministres en charge des Affaires étrangères et de l'Intégration de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Cette tentation, a-t-il souli-

gné, "doit être surmontée pour donner place à une vision de

Cette tentation, a-t-il souligné, «doit être surmontée pour donner place à une vision de la souveraineté compatible avec un projet d'intégration communautaire avancé».

gné, "doit être surmontée pour donner place à une vision de la souveraineté compatible avec un projet d'intégration communautaire avancé".

l'Union africaine et auxquels nos États ont adhéré".

En tout cas, a-t-il fait valoir, "pour ne pas annihiler les initiatives de mise en œuvre du Traité révisé en vue de l'accélération du processus d'intégration régionale avec la participation des États, la volonté politique devra être au rendez-vous. C'est la manifestation de cette même volonté politique qui fera aussi que le non-respect par les États de leurs obligations financières statutaires, dont les conséquences sur la mise en œuvre des programmes ne sont plus à démontrer, ne soit plus qu'un souvenir".